

Image not found or type unknown



La regularisatio par le pacs

Par **kad75**, le **04/10/2013** à **00:23**

bonjour:

Je suis de nationalité algérienne entre en France en 2003 avec visa étudiant je suis sans papier depuis 2007 j'ai travaillé de 2003 jusqu'à 2008 la je suis pacse avec une française depuis mai 2013 j'ai plus 5 ans de vie commune j'ai des preuves des facteurs Edf mais ces des échéanciers on a un compte bancaire on commun depuis 5 mois si non d'autres courrier c a mon nom et a et a la même adresse j'ai aussi une promesse d'embouche je voulez savoir est ce que il faut avoir bcp de preuves a nous deux nom et est ce que j'ai des chances j'attend votre réponses merci d'avance